

Mb.G./

Kibungu, le 4 décembre 1958.-

RESIDENCE DU RUANDA.-
TERRITOIRE DE KIBUNGU.-

OBJET/:

Assignation
à prévenu.



N° *1260* /Just.4/02/DL.-

A Monsieur le Greffier du Tribunal de Résidence

à

Kigali.

Monsieur le Greffier,

Me référant à votre lettre n° 1846/RP.2589
du 29 novembre dernier, j'ai l'honneur de vous retourner
l'assignation à prévenu signifiée à Yaramba
Epimaque en date du 4.12.1958 dûment signée et com-
plétée.-

L'Huissier,

DE ZUTTE ~~RL~~.-

GREFFE DU TRIBUNAL
DE RESIDENCE DU RUANDA
KIGALI

OBJET:

Assignations à prévenus

Aff:

Yaramba Epimac

Kigali, le 29 novembre 1958.

N° 1846 /RP. 2500

Monsieur l'Huissier
de et à

Kibungu

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe
une assignations à prévenus en vous priant de bien vouloir ~~les~~ la
signifier avant le 25.12.1958. afin de respecter les dé-
lais légaux, à la personne du cité de préférence.-

Si les prévenus ne sont pas retrouvés, il
y a lieu de signifier à un membre de la famille, à un voisin, et
à défaut, au sous-chef de la colline, en indiquant le tout sur
votre exploit.-

est
Les prévenus ~~sont~~ libres.

~~Les prévenus sont sous mandat d'amener.-~~

LE GREFFIER,
P. MAQUESTRIAU, Joiret

*De retour
au greffier
Trib. Résinol.*

4177 / 12.12 / DZ